



Assemblée générale

Distr. limitée
2 novembre 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session

Troisième Commission

Point 66 a) de l'ordre du jour

**Élimination du racisme, de la discrimination raciale,
de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée :**
**élimination du racisme, de la discrimination raciale,
de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée**

**Australie, Japon, Libéria et Macédoine du Nord : amendement au projet
de résolution [A/C.3/77/L.5](#)**

**Lutte contre la glorification du nazisme, du néonazisme et d'autres
pratiques qui contribuent à alimenter les formes contemporaines
de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de
l'intolérance qui y est associée**

Avant le paragraphe 3 du dispositif, insérer un nouveau paragraphe libellé
comme suit :

Constata avec inquiétude que la Fédération de Russie a cherché à justifier son
agression territoriale contre l'Ukraine en invoquant l'élimination du néonazisme, et
souligne qu'invoquer le néonazisme comme prétexte pour justifier une agression
territoriale compromet sérieusement les mesures prises pour combattre réellement ce
fléau ;

